



MODALITÉS DE PARTICIPATION

AU CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL

“La première Conférence”

CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL



1

"Nous nous aimerons maintenant et toujours, de près et de loin, d'une Conférence à une autre Conférence, d'une ville à l'autre, d'un pays à un autre pays."

Emmanuel Bailly

Genre: CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL

Titre: "La première Conférence" – Thème de l'année : Emmanuel Bailly

Ouvert à: tous les membres actifs de la SSVP

Organisateur: Conseil Général International de la Société-de-Saint-Vincent de Paul

Date limite de remise des travaux: **6 juin 2017**

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'Année : Emmanuel Bailly

Le Conseil Général International (CGI) de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) désire stimuler la recherche et développer la connaissance des personnalités qui ont fondé la première Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et ont été en cela précurseurs de ce qu'est devenu aujourd'hui l'association que nous connaissons, présente dans 151 pays avec plus de 800.000 membres.

Ce Concours Littéraire International traitant de "la première Conférence" vise à approfondir l'œuvre de chacun des sept fondateurs, afin de mieux comprendre dans quelle mesure leur apport personnel a permis la création de la première Conférence ainsi que le développement ultérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. En effet, le modèle de la Conférence en tant que groupe vincentien de prière et d'action, s'est répété dans le monde entier depuis 1833, date à laquelle ses membres se réunirent pour la première fois à Paris pour allumer la flamme de la charité dans le cœur des laïcs.

2

Les modalités de participation au concours sont exposées dans les rubriques suivantes:

- I.- Qui peut participer au Concours Littéraire "La première Conférence"
- II.- Caractéristiques du texte
- III.- Format de présentation, les délais
- IV.- Dotation financière du Concours Littéraire
- V.- La Commission d'organisation et le jury du Concours Littéraire
- VI.- Les modalités de participation au Concours

I.- Qui peut participer au Concours Littéraire International "La première Conférence"

a.- Les auteurs devront être des Confrères/Consœurs, membres actifs d'une Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il conviendra d'indiquer dans le corps du texte le nom de la Conférence à laquelle appartient l'auteur, ainsi que le nom du Président de la Conférence. Il faudra également renseigner les coordonnées de la Conférence (cf. Annexe: Modèle de Présentation au Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'année 2017: Emmanuel Bailly).

b.- Les responsables et les salariés du Conseil Général International ne pourront participer au concours.

II.- Caractéristiques du texte

a.- L'auteur sera libre d'adopter le style de son choix. On cherchera à valoriser en premier lieu le contenu du travail, par-delà la forme ou le style de la rédaction.

b. On n'admettra qu'un seul auteur par texte. Ainsi les documents qui auraient été élaborés à plusieurs seront rejetés.

c.- Les textes devront être écrits dans l'une des langues suivantes : français, anglais, espagnol, portugais ou italien.

d.- Ils ne doivent pas dépasser 20 pages recto, dont 15 maximum, concernant le thème à proprement parler. Les pages seront de format A4. On prendra comme police de caractère le "Times New Roman" avec un interlignage simple et une justification du texte, ce qui laisse des marges de 3 cm sur chaque page, aussi bien sur les côtés qu'en haut et en bas de page.

e.- Les textes peuvent inclure tous types d'images et/ ou documents graphiques qui aideraient à la compréhension du sujet.

f.- Les travaux présentés seront inédits, n'ayant jamais fait l'objet d'une présentation ou d'une publication antérieure lors d'un autre concours ou en d'autres occasions, qu'elle soit partielle ou complète. Seront considérés comme non valides tous textes édités ou diffusés antérieurement sur d'autres plateformes ou moyens de communication.

g.- La personne qui présente le document au concours reconnaît que c'est bien elle qui est l'auteur de l'intégralité du texte. Elle consent à céder gratuitement et automatiquement les droits d'auteur au Conseil Général International de la SSVP pour permettre l'impression et l'utilisation du texte dans n'importe quel pays du monde, n'importe quel media ou plate-forme de communication et pour un temps illimité (cf. Annexe: Modèle de présentation au Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'année: Emmanuel Bailly).

3

III.- Format de présentation et délais

a.- Un modèle de présentation est joint en annexe (Annexe: Modèle de Présentation au Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'année: Emmanuel Bailly). Seul ce format sera accepté pour l'admission au concours et l'appréciation du Jury. Dans cette pièce jointe le format de présentation est expliqué. Rappelons qu'en prenant en compte l'ensemble des rubriques, il ne devra jamais dépasser 20 pages :

Page 1 : Couverture

Page 2 : Curriculum Vitae de l'auteur du texte

Page 3 : Fiche d'inscription du Candidat

Page 4 : Cession des droits d'auteur et autorisation pour la SSVP de publier le texte

Page 5 : Table des matières du texte présenté

Page 6 à 19 : Introduction, développement et conclusions

Page 20 : Bibliographie consultée par l'auteur

b.- Une fois que le document a été rempli suivant les indications données en annexe, les textes seront envoyés au courriel suivant cgi.formation@ssvpglobal.org. Il vous sera alors adressé un accusé de réception depuis cette boîte mail.

c.- La date limite de remise des travaux est fixée au **6 juin 2017**

d.- Le Jury donnera sa décision avant le **6 août 2017**

e.- Le **9 septembre 2017**, en la fête du Bienheureux Frédéric Ozanam, la décision du Jury sera rendue publique et sera publiée sur le site officiel du CGI (www.ssvpglobal.org). On connaîtra alors les auteurs et les textes récompensés. Le Comité Organisateur prendra alors contact avec eux.

IV.- Dotation financière du Concours Littéraire

a.- Les auteurs des trois meilleurs travaux seront récompensés financièrement comme suit :

Premier prix: 1.000 euros

Deuxième prix: 750 euros

Troisième prix: 500 euros

b.- Le Conseil Général International de la SSVP récompensera également la Conférence dont fait partie l'auteur du texte en lui attribuant la même dotation financière. Les fonds décernés à la Conférence seront intégralement destinés à l'œuvre sociale, activité ou projet dont s'occupe la Conférence, représentée par son Président.

c.- Le Concours Littéraire International, remettra, chaque « Année thématique », des prix pour une dotation de 4.500 euros.

4

V.- La Commission d'Organisation et le Jury du Concours Littéraire

a.- La Commission d'Organisation du Concours littéraire International "La première Conférence"- Thème de l'année: Emmanuel Bailly, a été nommée directement par le Président Général International de la SSVP, M. Renato Lima Oliveira. Cette responsabilité a donc été confiée aux personnes suivantes:

Mme Carmela Addante – 1^è Vice-Présidente Général Internationale Déléguée

Mme María Luisa Téllez – Vice-Présidente Internationale pour la Formation

M. Juan Manuel Buergo – Vice-Président du Conseil Supérieur de la SSVP d'Espagne

Mme Anne Wintenberger – Coordinatrice pour la Formation au siège du CGI

b.- Les membres du Jury du Concours Littéraire "La première Conférence" – Thème de l'année : Emmanuel Bailly sont:

Trois ancien Présidents Généraux Internationaux de la SSVP:

M. Amín de Tarrazi

M. José Ramón Díaz-Torremocha

Dr. Michael Thio

L'actuel Président Général International :

D. Renato Lima de Oliveira

Un historien spécialisé dans l'histoire Vincentienne:

M. Matthieu Brejon de Lavergnée

5

c.- Ce Jury, qui, si les circonstances l'exigent, pourra être modifié à tout moment sur décision du Bureau du Conseil International, sera tout particulièrement attentif aux points suivants concernant le contenu du travail:

- Aspects biographiques, novateurs ou peu connus de la figure du fondateur sur laquelle porte l'étude. Il s'agit d'aspects importants susceptibles d'expliquer la naissance et le développement des Conférences / de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.
- Citations attribuées au fondateur qui illustrent sa façon de vivre le charisme Vincentien ou bien sa sensibilité particulière et les traits de sa personnalité.

d.- Il est toujours possible pour le Jury de ne trouver aucun texte susceptible d'être récompensé.

VI.- Les modalités du Concours littéraire

a.- Les modalités du Concours Littéraire International seront publiées sur le site officiel du Conseil Général International de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (www.ssvpglobal.org) et rendues ainsi disponibles à tous les membres de la SSVP dans le monde. Il est demandé à tous les Conseils Supérieurs des différents pays de relayer cette information sur leurs média et plate-forme de communication afin de donner à cet événement une publicité maximale.

b.- La participation au concours vaut pleine acceptation, de la part de l'auteur, des modalités exposées dans ce document et dans l'annexe jointe.

c.- Les questions non traitées ici seront résolues par la Commission d'Organisation du Concours Littéraire et sa décision, qui sera sans appel, figurera dans les documents de présentation des prochaines convocations.